

## **Les Peintres à la plage**

10 juillet 2022 / 7 août 2022

### Dossier administratif

Participants au Festival des Peintres de Perros-Guirec 2022

A retourner à : [Artvor Hôtel de ville Service Culturel 22700 Perros-Guirec](#)

#### 1) Documents administratifs à nous envoyer :

- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Photocopie recto verso de votre carte d'identité
- Pour les artistes non professionnels, joindre la déclaration ci-dessous signée :

Je déclare sur l'honneur être artiste, artisan, non professionnel et ne pas participer à plus de deux manifestations de cette nature au cours de l'année civile. Je suis informé(e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites pénales à mon encontre. Je déclare avoir pris connaissance de la réglementation applicable et des risques encourus en cas de fausse déclaration.

Fait à .....le :.....

Signature précédée de la mention : « lu et approuvé »

#### 2) Règlement de votre réservation de stand (Chèque à établir à l'ordre d'[Artvor](#) )

10 juillet 2022

7 août 2022

10 Juillet et 7Août 2022

Montant pour 1 des dates : 15 € / Montant pour les 2 dates : 30 €  
plus 10€ d'adhésion à l'association.

**Rappel : Les chèques seront mis à l'encaissement le 1<sup>er</sup> juillet 2022**

#### 3) Présence sur le site internet : [www.festivalpeintresperros.com](http://www.festivalpeintresperros.com)

Site du Festival, rubrique Les Peintres à la plage

Chaque artiste participant est présenté sur le site internet avec un visuel d'une de ses œuvres. Votre accord nous est nécessaire pour présenter l'œuvre de votre choix dans cette rubrique :

[Je donne mon accord pour présenter une de mes œuvres sous mon nom sur le site du festival et à créer un lien vers mon site ou blog. \(visuel à adresser par mail à Artvor\)](#)

Bon pour accord

Signature précédée de la mention : « lu et approuvé »

